



Pour une bonne réforme des retraites, pour nos pensions, tous sur le pont !

Les réformes « Balladur » et « Fillon » qui se sont succédé et ont affecté tous les régimes de retraite n'ont rien réglé. Elles ont au contraire entraîné des effets très néfastes sur les pensions des retraités, mais également pour les salariés qui constituent leurs droits pendant l'activité. Avec la réforme annoncée par le Chef de l'Etat, gouvernement et Medef veulent aller plus loin dans leur entreprise de démolition de notre système solidaire par répartition qui rappelons-le repose sur la solidarité entre générations : *les salariés d'aujourd'hui paient des cotisations pour financer les pensions des retraités d'aujourd'hui.*

Pour que le système fonctionne et assure le financement des pensions de retraités plus nombreux, que les actifs soient aussi assurés de bénéficier d'une retraite convenable, il convient de répondre aux besoins de financement des retraites par d'autres solutions pérennes à l'opposé des mesures envisagées par les prédateurs. La CGT fait des propositions quelle met en débat sur la place publique et dans les négociations. Emparons-nous-en, ainsi que nos pétitions pour aller à la rencontre des retraités. 25 000 signatures collectées par nos militants de l'UFR Fapt, c'est 25 000 contacts engagés pour nourrir dans le même temps les luttes. Le 24 février est une nouvelle étape de mobilisation des retraités pour leur pension et pour faire monter la pression revendicative. Le 23 mars, en est la suite avec un autre grand rendez-vous unitaire interprofessionnel et en convergence avec les salariés actifs et privés d'emplois. **Alors, pour l'avenir des retraites, pour nos pensions, pour la gagne, tous sur le pont !**

En bref...

Retraite : prendre aux uns pour gaver les autres

Selon François Fillon, « Il nous manquera 100 milliards d'euros par an pour financer nos retraites à l'horizon de 2050 ». Seule réponse possible, assure-t-il : « augmenter le nombre d'annuités, reculer l'âge légal et augmenter les cotisations des salariés ».

Les facteurs de Nice font plier Estrosi

Pour l'arrêt des restructurations et des suppressions d'emplois, et après 39 jours de grève et une condamnation au tribunal de la Direction, ils viennent de gagner 8 tournées supplémentaires, et des jours de repos en plus. C'est un coup porté à la privatisation de la Poste.

Répression syndicale

Le 5 février, la cour d'appel d'Amiens est revenue sur les sanctions prononcées contre les 6 salariés de « CONTI » en supprimant les peines de prison qu'ils avaient écoupées. Ce verdict montre que la mobilisation et la solidarité ont pris le dessus sur un jugement qui criminalisait l'action syndicale.



Le Smic a 60 ans

Un premier dispositif de salaire minimum, le Smig a été instauré en 1950. La loi de janvier 1970 a modifié les mécanismes d'évolution du salaire minimum avec une nouvelle définition : le Smic. Accusé de tous les maux, gouvernements et patronat ont tenté à multiples reprises de le supprimer. Pour la CGT, le Smic doit être le seuil minimum permettant au salarié de mener une existence normale et décente. C'est pourquoi, elle revendique le Smic et le minimum de pension à 1600 euros.

Nous souhaitons un Congrès de l'UCR vivant, motivant, engageant

Le document d'orientation devrait être entre les mains de tous les syndiqués. Les rapports d'activité et financier, les propositions de modifications statutaires

et candidatures à la CE sont également parvenus aux responsables de sections. Tous les ingrédients sont donc réunis pour lancer les débats avec tous les syndiqués, surtout là où les choses ne sont pas encore engagées. Les délégués au congrès, les membres de la commission nationale et les responsables de sections sont invités à faire remonter le contenu des échanges, des décisions et les propositions d'amendements avant le 14 mars à l'UFR et à l'UCR.

Bercy rackette les retraités

A partir de cette année, le fisc supprime le bénéfice d'une demi-part supplémentaire pour le calcul de l'impôt à plus de 3 millions de contribuables. Parmi les victimes, beaucoup de retraités et de veuves. La fin de cet avantage entraînera des conséquences en cascade, comme par exemple rendre imposable des contribuables qui ne l'étaient pas avec la perte du bénéfice de l'exonération ou allègements d'impôts locaux, de la redevance télé, prise en charge de l'aide ménagère, gratuité des transports... Des retraités qui étaient jusque là exemptés, seront assujettis à une cotisation maladie sur leur pension.

Infos sociales...

Les retraités de nouveaux exclus des prestations sociales :

Le budget social affecté aux retraités a diminué de 4,5 millions d'euros entre 2008 et 2010. Dans une motion adressée au COGAS du 10 février, les retraités s'insurgent contre la réduction de leur budget concernant l'aide ménagère (- 1 M€) et les chèques vacances (-1 M€). Ils rappellent leurs revendications sur l'augmentation de l'aide ménagère et des chèques vacances ainsi que des moyens supplémentaires pour répondre à leurs besoins sociaux. La CGT a demandé que les prestations d'action sociale soit majoré de 50% , en dessous du seuil de 15700 € , proposition déjà formulée dans un précédent COGAS par les syndicats.

C'est l'ensemble du budget social 2010 qui est à revoir pour répondre aux besoins des postiers, actifs et retraités et de leur famille.

Les chèques vacances:

En plus de la baisse des critères d'accès à la prestation, pour obtenir un dossier de demande de chèques vacances c'est toujours le parcours du combattant, en particulier pour les retraités qui n'ont pas accès au portail malin. Il est inacceptable que les retraités, mais aussi les actifs, qui n'ont pas accès à internet soient bannis du social. La Poste, « entreprise de communication » doit transmettre les informations sociales à tous, avec les moyens d'accès aux dossiers correspondant, dans des services de proximité.

Quant des syndicats refusent que les retraités bénéficient du CE.

Toutes les organisations syndicales sauf la CGT s'étaient illustrées en région parisienne en supprimant les droits des retraités au CE. Ils viennent de récidiver dans la région de Marseille. Il est sans doute plus facile de s'en prendre aux retraités qu'à France Télécom. Est ce bien syndical ? C'est une raison supplémentaire de signer la carte pétition au PDG de France Télécom.

Fonction publique

Après le non remplacement d'un départ à la retraite sur deux, voici le licenciement des fonctionnaires ! En effet, le décret (loi du 3 août 2009) prévoit que tout fonctionnaire dont le poste est supprimé (réorganisation) sera placé en « réorientation professionnelle ». S'il refuse 3 offres d'emploi, il se retrouvera en « disponibilité d'offre », sans travail, sans salaire, sans toucher d'allocations chômage.

Pour la CGT, une seule solution s'impose : le retrait de ce texte.

Sans papiers : Résistance

6000 travailleurs sans papiers sont en grève depuis le 12 octobre 2009. Ils refusent les discriminations et les formulations vagues de la circulaire du 24 novembre qui permet aux préfetures d'interpréter ce texte comme elles l'entendent. Ils occupent des piquets de grève, où avec la CGT, 8 syndicats et associations organisent une protection citoyenne, contre les menaces d'expulsion (comme rue du regard Paris 6^{ème}) aux grévistes du bâtiment Apportons-leur notre solidarité de lutte, notre soutien moral, financier, citoyen.

Syndicalisation et diffusion de Vie nouvelle

L'UFR Fapt invite toutes nos sections et collectifs départementaux à se placer avec dynamisme dans la campagne de l'UCR qui vise l'objectif de 2000 adhésions retraités et 2000 abonnements nouveaux à Vie nouvelle d'ici le 13 avril, date d'ouverture du 9ème congrès. Les assemblées de remise de FNI ouvertes à des retraités non syndiqués et le tarif promotionnel spécial congrès pour le magazine doivent être mis à profit pour franchir un pas qualitatif et quantitatif sur ces deux pôles de vie syndicale.

Vie nouvelle

m'informe

donc je m'abonne

Tarif promotionnel spécial Congrès UCR

10€ au lieu de 13,70€

International

Gaza : Justice

L'ONU avait donné 6 mois à Israël et au Hamas pour lancer des enquêtes sur les crimes de guerre, voir contre l'humanité. A l'expiration du délai, Israël a rejeté les conclusions du rapport Goldstone et un ministre a posé la 1^{ère} pierre dans une colonie Juive de Cisjordanie. Les criminels doivent être jugés et le blocus levé.

Crise et traités européens étrangle les peuples

« Du sang et des larmes » au peuple grec, voilà la recette préconisée par le conseil européen pour faire face aux difficultés financières et budgétaires que connaît ce pays. La même détestable potion se prépare dans tous les pays européens avec des plans de super austérité et de destructions de droits sociaux. Partout, en effet, les salaires sont bloqués, les emplois dans les services publics sont diminués, les niveaux de protection sociale abaissés et l'âge ouvrant droit à la retraite reculé.

Loin d'être d'une Europe protectrice comme l'affirmait ses promoteurs, l'actuelle construction européenne qui s'appuie sur les traités de Maastricht et de Lisbonne étrangle les peuples. Heureusement, un front de refus de la régression sociale en France et en Europe s'organise et de nombreuses luttes se développent dans de nombreux pays européens.

Haïti : Sauvegarder l'indépendance

Alors que 75% de Port au Prince est à reconstruire et qu'à Montréal on prépare un sommet mondial pour sa reconstruction, M. Bill CLINTON, envoyé spécial de l'ONU à Davos, a déclaré que l'investissement en Haïti doit être vu comme "une occasion de faire des affaires", quel cynisme. Chassé le naturel, il revient au galop.

A la CGT, on appelle aux dons. Ils peuvent être adressés à :
L'Avenir Social Solidarité Haïti
263 rue de Paris – Case 419
93514 Montreuil Cedex